

*Entendre les Français et légaliser l'aide active à mourir*

*L'ADMD mobilise ses forces durant l'été et entend bien faire du droit de mourir dans la dignité l'un des premiers textes de loi de société qui sera débattu et voté par la nouvelle Assemblée nationale*

*La 7<sup>e</sup> édition de l'#AdmdTour partira de Toulouse le 1<sup>er</sup> juillet pour arriver à Béziers, en passant par Amiens, le 24 juillet*

Depuis le résultat des élections législatives, le 19 juin dernier, les membres de la majorité - au premier rang desquels le président de la République et la Première ministre - et les élus de l'opposition affirment qu'il faut entendre les Français et respecter leur vote.

Cette évidence devrait s'imposer en toutes circonstances...

C'est pourquoi, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, par la voix de son président, Jonathan Denis, rappelle que, depuis plusieurs dizaines d'années, les Français sont très largement favorables à la légalisation de l'aide médicale active à mourir, qu'il s'agisse d'euthanasie (94% des Français selon le dernier sondage Ifop) ou de suicide assisté (89% des Français selon le même sondage). Selon le président de l'ADMD, « il serait tout à fait symbolique qu'un texte de loi de légalisation de l'aide active à mourir soit prochainement proposé au Parlement. Dans la précédente législature, la majorité des députés y étaient déjà favorable ; nous observons que ce droit à une nouvelle liberté figure dans le programme de la Nupes et que le président de la République, réélu en avril dernier, avait déclaré le 31 mars dernier qu'il était favorable, à titre personnel, à ce qu'on évolue vers le modèle belge. »

Selon le secrétaire général de l'association, Yoann Brossard, les près de 76 000 adhérents actifs de l'ADMD vont maintenir la pression durant tout l'été. D'abord en écrivant à leur parlementaire, pour leur rappeler le nécessaire respect de la démocratie sanitaire et des volontés des personnes arrivées en fin de vie, mais aussi en participant à la 7<sup>e</sup> édition de l'#AdmdTour, la tournée estivale organisée par les Jeunes ADMD qui, [du 1<sup>er</sup> au 24 juillet, conduira le Bus de la Liberté de Toulouse à Béziers, en 20 villes-étapes](#). En septembre, avant la 42<sup>e</sup> assemblée générale de l'ADMD (samedi 24 septembre - Rouen), une action nationale sera menée en direction des 577 députés.

Successivement, la revendication des Français pour une liberté accordée en fin de vie a été ignorée, contestée, trahie puis méprisée par les différents gouvernements. Il est temps que le droit de mourir dans la dignité devienne une réalité pour tous, car les Français sont prêts (et depuis longtemps !).